

ARSAC

Les travaux de l'école vont démarrer avant Noël

L'extension de l'école élémentaire - plans de Valérie Le Goff projetés à l'appui - a occupé une bonne partie du Conseil municipal de ce lundi 19 novembre, qui a voté les 12 délibérations à l'unanimité mais pas sans débat. Il s'agissait notamment de choisir les entreprises pour réaliser les travaux.

Bien que n'étant pas le moins-disant, c'est Soreba qui assurera le gros œuvre. Pour les autres postes, ce sont les entreprises moins-disantes qui ont été retenues. Par contre certains lots n'ont pas encore trouvé preneurs : ravalement façades, menuiseries intérieures, carrelage/faïence et plomberie/chauffage. Une consultation directe va donc être proposée. Cette absence n'empêchera pas le démarrage des travaux en trois tranches, à compter du 19 décembre (enveloppe globale à hauteur de 683 000 euros). Une demande de subventions au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été faite et sera bientôt discutée au Conseil départemental.

La question des caméras

Frédéric Aurier a attiré l'attention sur la sécurisation et l'utilité des caméras. « Cette extension-rénovation, des lieux ouverts et qualitatifs, est un super projet auquel nous adhérons tous... On voudrait bien ne pas le voir détruit par des incivilités ». Le conseiller municipal fait référence à un groupe d'ados qui squatte régulièrement le préau de la maternelle. Pour le maire, « ils ne gênent per-

UN ÉLU EN MOINS

Après le départ de Claude Vidalsens vers la Bretagne, son siège au Conseil municipal restera vacant. Ainsi en a décidé Gérard Dubo le maire d'Arsac. « Nous n'avons pas de réserve, puisque seule liste élue, et nous n'avons d'obligation à organiser des élections partielles. Nous serons donc au nombre de 21 jusqu'au printemps 2020. » Le nouveau secrétaire « perpétuel » de séance sera Gérard Songy.



Les travaux de l'extension de l'école élémentaire, ici présentés par Gérard Dubo, débiteront aux vacances de Noël. PHOTO M.J.

sonne et c'est un moindre mal qu'ils soient là ».

Le conseil a adopté l'enfouissement des réseaux téléphoniques et l'éclairage public avenue du Lac, confiés à Lacis. D'autres propositions seront faites en ce sens. Les élus ont décidé d'annuler les pénalités de retard

du règlement de la taxe d'urbanisme pour le groupe GSE, qui de toute façon ne seraient pas entrées dans les caisses de la mairie, sachant que GSE effectue un investissement important avec des emplois et des taxes à la clé pour la commune. **Marine Jay**

Au fil des dossiers

TRANSFERT DE CHARGES Dans le cadre des charges transférées au 1^{er} janvier 2018, Arsac paiera à la Communauté de communes Médoc Estuaire 2 750 euros au titre de la défense incendie et 11 787 euros au titre des eaux pluviales. Ce dernier point soulève toujours des discussions, la loi étant plutôt faite pour la ville que pour la campagne, où nombre de fossés sont à ciel ouvert.

FONCIER La chaussée (bande de roulement), les réseaux eau et assainissement ainsi que l'éclairage public du lotissement « les églantiers » sont transférés à la commune. Par contre les trottoirs resteront à la charge des copropriétaires. Quant à la parcelle de Monique Verdon, le Conseil maintient son offre d'achat à 10 000 euros. La délibération 10 portait sur l'achat d'un ensemble d'immeuble des conjoints Texier (trois logements et un garage en zone UA sur une superficie de 847 m²). Le conseil a décidé de saisir cette opportunité en centre bourg : la négociation continue avec les propriétaires pour un montant située entre 600 000 et 650 000 euros. Dans le même temps, la commune vend quatre parcelles en zone agricole et naturelle au château Issan pour 350 000 euros. Elle vend aussi deux parcelles situées allées du Petit-Verdot, en zone UC, pour 145 000 euros.

INFORMATIONS DIVERSES Prochaine séance le jeudi 13 décembre, à 19 heures, en mairie. À noter que Gérard Dubo, le maire d'Arsac, était invité hier soir à l'Élysée, par le président de la République, dans le cadre du congrès des maires de France.

COMMUNES EXPRESS

MACAU

Conseil municipal des enfants. La campagne pour l'élection des membres du Conseil municipal des enfants 2018-2020 est officiellement lancée. Cette élection, ouverte à tous les élèves de CM1 et CM2 habitant sur la commune, aura lieu demain, de 14 h à 18 h dans la salle du conseil municipal. Les classes de CM1 et CM2 viendront à tour de rôle pour voter. À 18 h, auront lieu le dépouillement et la publication des résultats, comme pour les élections municipales. Seront élus quatre filles et quatre garçons.

CASTELNAU-DE-MÉDOC

Christian Cétois à la bibliothèque Demain, de 17 h à 19 h, Christian Cétois, auteur de la région, rencontrera le public pour des dédicaces et ventes de ses livres. « Bordeaux investigations » est son tout dernier



Christian Cétois présente « Bordeaux Investigations »

ARCHIVES CLAUDE PETIT

UN TOUR AU PIAN-MÉDOC

Premier Festival de théâtre d'automne

THÉÂTRE Le Club de l'amitié détente loisirs organise son premier Festival de théâtre d'automne demain et samedi, à la salle Serge-Lama. Au programme : demain, à 20 h 45, « Les Copropriétaires », de Gérard Darier présentés par Les Têtes à clac de Cadajac ; samedi, à 20 h 30, « Bienvenue chez Georges » présenté par Les Tréteaux du Pian, dans une mise en scène de Danièle Migliani. Entrée par spectacle : 7 euros (gratuit pour les moins de 16 ans), 10 euros le pass pour les deux spectacles. Renseignements au 06 31 14 70 31 ou au 06 17 30 72 68.



Danièle Migliani, la metteuse en scène. PHOTO MARINE JAY

« Les cantines du monde » avec Partage Bordeaux Gironde

DROITS DE L'ENFANT Créée en 1973 après la guerre du Vietnam, Partage avait pour but à l'époque de s'occuper des orphelins. Aujourd'hui, cette association s'axe sur les droits de l'enfant, sa protection, son éducation, son alimentation, la prévention de la maltraitance... Autant de sujets qui ont interpellé Joëlle Boussier et qui ont contribué à sa récente élection à la présidence de l'association Partage Bordeaux Gironde affiliée à Partage, organisation labellisée « dons en confiance » et qui œuvre dans une trentaine de pays dans le monde avec des relais sur place.

Pianaise depuis 1986, originaire d'une famille pieds-noirs d'Alger, Joëlle Boussier a fait sa carrière au sein d'Orange. Grâce à la Fondation Orange, qui permet à ses salariés en fin de carrière la mise à disposition d'associations, Joëlle Boussier a engrangé une expérience qui l'a menée à la présidence et à organiser localement, demain, de 8 heures à 22 h 30, un événement national baptisé « Les Cantines du monde », aux halles de Bordeaux, où les commerçants reverseront une partie de leurs recettes du jour. Nicolas Lenssens, le directeur

général de Partage, sera présent à 14 heures. L'idée est de collecter de l'argent pour aider à approvisionner les cantines gérées par Partage dans différents lieux du monde.

Les bénévoles évoqueront aussi les parrainages. « Le but est de susciter l'intérêt, ajoute Joëlle Boussier. C'est pourquoi nous développons d'autres actions au profit de l'association. Au jardin d'Ethan à Eysines, d'une part, le 8 décembre, la vente de pastis landais fabriqués par Océane Bourguignon à Saint-Paul-lès-Dax, que nous aidons ainsi à démarrer son activité. D'autre part, nous avons fabriqué des confitures que nous proposerons aussi à la vente et nous collecterons des pots vides. Enfin, la chorale Croq'notes se produira en l'église de Saint-Médard-en-Jalles le samedi 1^{er} décembre (participation libre). Nous aurons aussi un stand pour le carnaval, pour lequel nous cherchons des enseignants et leurs élèves pour décorer le stand. L'idée est de créer du lien entre les enfants des deux bouts du monde. »



Joëlle Boussier. PHOTO MARINE JAY

Sixième marché de Noël

SOLIDARITÉ Le comité des fêtes du Pian-Médoc organise une bourse aux jouets le samedi 8 décembre, de 10 à 18 heures, salle Serge-Lama. Jouets, jeux et articles de puériculture sont acceptés. Inscription : 5 euros (table fournie). Une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur sera effectuée sur place ce jour-là.

Le lendemain, dimanche 9 décembre, de 10 heures à 17 h 30, le comité propose son sixième marché de Noël, dans les mêmes locaux avec de nombreux exposants et des animations pour les enfants. Au programme : de 10 à 11 heures, zumba ; de 10 h 30 à 17 h 30, photographie ; de 11 heures à 16 h 30, promenade en calèche ; à 16 heures, chorale Meltin Note.

Deux animations sont organisées le même jour au profit du Téléthon : de 10 heures à midi, zumba, et de 10 à 16 heures vélos sur home-trainers. Parallèlement durant ces deux jours, aura lieu une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur et de l'association Saint-Vincent-de-Paul.

RENDEZ-VOUS

JUSQU'AU 24 NOVEMBRE

Venez gagner 1 bon d'achat de 50 €

Ouverture du magasin : du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h
Dimanche de 9 h à 12 h 30

Intermarché
SUPER

INTERMARCHÉ
Le Pas du Soc
AVENSAN

Partageons plus que l'information

SUD OUEST